

Charte du Randonneur – FFRP

Respectons les espaces protégés

De nombreux espaces naturels remarquables sont protégés. Informez-vous avant de partir.

Restons sur les sentiers

Pour protéger la flore et limiter l'érosion, restez sur les chemins balisés.

Nettoyons nos semelles

Évitons de transporter des graines ou germes entre milieux naturels.

Refermons les clôtures

Respectons les propriétés privées et refermons les barrières.

Récupérons nos déchets

Ramassons et emportons tous nos déchets.

Partageons les espaces naturels

Les sentiers sont partagés : restons attentifs et courtois.

Laissons pousser les fleurs

Ne cueillons rien : observons la nature sans la dégrader.

Soyons discrets

Le bruit dérange la faune sauvage. Restons silencieux.

Ne faisons pas de feu

Le feu représente un danger majeur pour la nature.